Image not found or type unknown

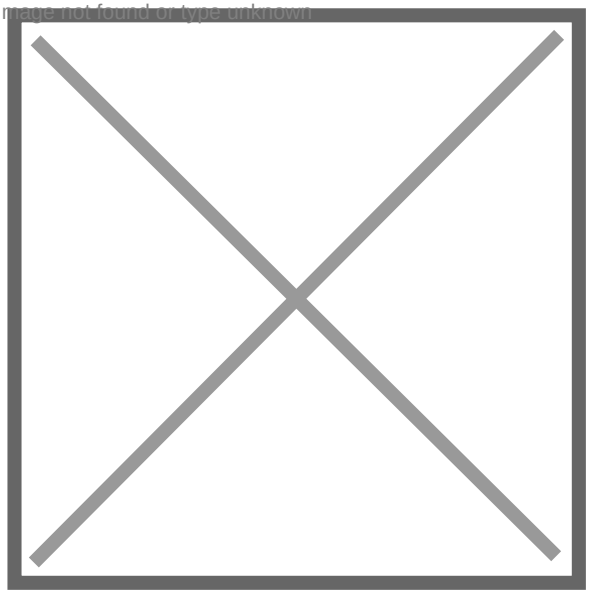

Essai d'obtention d'un titre de séjour frauduleusement

Par **Diatta_old**, le **20/07/2007** à **20:45**

Mon ex-concubin qui est sénégalais est arrivé en france en 2002 et nous nous sommes rencontrés en 2003.Il est arrivé avec le statut d'étudiant et il s'est mis avec moi pour obtenir des papiers.Il m'a abandonné quand j'ai vu clair dans son jeu et que j'ai refusé de me pacser avec lui et de me marier ensuite avec lui.Le problème c'est que j'étais enceinte et ila refusé cette grossesse.Je l'ai forcé à reconnaitre notre fille (agée de 16 mois aujourd'hui) car je ne voulais pas qu'elle soit illégitime.Le père ne m'a pas aidé financièrement et humainement que ce soit pendant la grossessse et après la naissance de notre fille.Il venait très rarement la voir mais quand il a compris qu'elle pouvait lui permettre d'obtenir des papiers, il a feint les pères attendris afin que je lui donne les pieces nécessaires pour la préfecture.J'ai fini par refuser car il n'était pas toujours gentil avec la petite.Il est donc allé au tribunal pour faire une requete devant le JAF pretextant que je l'empechais de voir la petite,ce qui est faux.Il a agi ainsi pour obtenir un jugement en sa faveur pour pouvoir demander ses papiers.Il vient prendre la petite tous les 15 jours et pour moi c'est un crevecoeur de le voir partir avec elle car je sais pertinemment qu'il ne l'aime pas et qu'il se sert d'elle.Comment faire pour l'empecher d'obtenir ses papiers grace à notre fille et comment se débarrasser de lui légalement ? Je ne savais pas qu'en reconnaissant la petite, il pourrait obtenir des papiers sinon je ne lui aurais jamais dit.Aidez-moi svp car je suis désespérée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés